

## Introduction

En France, la Fédération de l'Éducation nationale (FEN) domine le syndicalisme de l'enseignement public jusqu'en 1992. Cette organisation autonome depuis la scission confédérale de 1948 regroupe plusieurs dizaines de syndicats nationaux, qui représentent les diverses professions, syndiquées massivement. Le plus connu s'appelle le Syndicat national des instituteurs (SNI), auquel appartient la majorité des membres de la Fédération. Ses structures départementales travaillent en liaison avec les unions départementales des confédérations ouvrières. L'idéal laïc soude cette organisation modérée, partenaire exigeant du ministère de l'Éducation nationale. Sur le plan politique, la direction de la FEN entretient des rapports privilégiés avec le parti socialiste.

Ce livre se consacre à une face de la FEN longtemps négligée par les commentateurs et les historiens : sa principale minorité, adepte d'un syndicalisme combatif et animée notamment par les enseignants communistes. Le courant «unitaire» est analysé de façon périphérique, au détour d'un paragraphe rituel, sans qu'on perçoive son apport, son dynamisme et ses idées. En un sens, on a étudié jusqu'ici plutôt la majorité de la FEN, assimilée abusivement à l'ensemble du groupe, et non pas la FEN. Depuis 1992, la scission de la FEN et le succès de la Fédération syndicale unitaire (FSU) ont imposé une attention nouvelle au courant unitaire (ou Unité & Action) qui dirige cette dernière. Deux paradoxes apparaissent alors : un courant dominé depuis sa naissance dans le syndicalisme enseignant occupe d'emblée une place majoritaire, et ses militants qu'on a longtemps désignés comme des cégétistes n'évoquent pas publiquement la question du retour dans la Confédération. On peut percevoir les prémisses de ce renversement de situation dans l'évolution du courant, dès les années 1950.

Le courant unitaire représente un courant d'idées habituellement cristallisé dans un syndicat distinct des organisations réformistes. Recueillant selon les années entre 16,5 et 36,5 % des mandats (aux congrès de la FEN de 1953 et 1948), il bénéficie de la masse critique nécessaire à la constitution d'une autre organisation. Dans le paysage syndical français, il est rare que des militants dotés de cette capacité et divergeant de la majorité sur autant de questions importantes restent à leur place de minoritaires, écartés de la gestion quotidienne. La durée de cette coexistence structure inévitablement les

comportements, ce qui pose la question de l'unité du syndicalisme enseignant et des interactions entre ses composantes.

Sur une aussi longue période, la majorité de la FEN subit nécessairement l'influence de ses minorités, et réciproquement. Un postulat nous a donc guidés : la connaissance de la majorité s'enrichit de celle de sa principale opposition. L'intérêt de chaque tendance de la FEN consiste en effet à dévoiler le jeu de ses adversaires, à démystifier ses idées. Une fois dissipés les effets des polémiques, on constate la pertinence du propos de la tendance quand elle désacralise les positions adverses. À partir de 1948, la FEN institutionnalise le débat interne, en créant des procédures rigoureuses et précises d'expression des tendances et de vote des syndiqués. L'habitude enseignante d'écrire et de théoriser, conjuguée à cette vie démocratique, contraint les directions syndicales à justifier leurs actes en permanence, dans un dialogue fécond avec les minorités. Ce débat permanent constitue une source indispensable à l'analyse des représentations et pratiques syndicales, dont l'historien peut faire son miel.

En étudiant la FEN par le prisme de sa minorité, du rapport entre les différentes forces qui la composent, nous avons mis au jour un modèle syndical, nommé ainsi parce que nous pouvons modéliser les éléments de ce système et parce qu'il propose aux autres syndicats de l'imiter. Les éléments du modèle FEN apparaissent progressivement, dans la première partie du siècle, et marquent l'identité du syndicalisme enseignant. Le modèle, dans sa globalité et sa cohérence nouvelle, se manifeste pendant la 4<sup>e</sup> République. Les unitaires apportent leur contribution à sa définition, que ce soit par leur opposition vigoureuse qui contraint la majorité à préciser, à durcir ses options – entre 1948 et 1953, quand ils s'affilient à la fois à la FEN et à la FEN-CGT – ou au contraire par leur action constructive – repérable dans deux phases distinctes : à la Libération et après 1954, la disparition de la FEN-CGT entérinant la victoire des majoritaires. En définitive, le courant unitaire représente-t-il une version de ce modèle FEN ou un modèle alternatif ? Comment s'effectue concrètement cette interaction ?

Sous la 4<sup>e</sup> République, le syndicalisme profite pleinement de l'influence globale des enseignants, qui se trouve à son zénith, le pouvoir politique légitimant leur intervention<sup>1</sup>. De plus, la Libération correspond à une coupure majeure dans l'histoire de la France et également dans celle du courant. Les unitaires, par leur participation à la Résistance, obtiennent une légitimité nouvelle dans le milieu enseignant et s'y implantent durablement, situation esquissée seulement avant-guerre. L'ouvrage s'achève lorsque prend fin l'apogée du modèle FEN : celui-ci est certes accepté par le courant unitaire depuis 1954, mais la politique

---

1. FRAJERMAN Laurent, « L'engagement des enseignants. Figures et modalités, 1918-1968 », *Histoire de l'éducation*, n° 117, janvier 2008, p. 57-95.

gaulliste le remet en question. Le nouveau pouvoir conteste la place centrale accordée à la FEN dans l'administration de l'Éducation nationale. Pour se faire entendre, les appareils syndicaux expérimentent alors des méthodes d'action nouvelles, au détriment des équilibres anciens.

### Un syndicalisme puissant et original

Le taux de syndicalisation des enseignants, très supérieur à la moyenne des salariés français, justifie l'emploi du concept de « sursyndicalisation » enseignante : en 1954, chez les enseignants, il s'élève à 72%<sup>2</sup>, tandis que le taux moyen chez les salariés ne dépasse pas 26%<sup>3</sup>. La persistance de la force du syndicalisme enseignant mérite analyse, d'autant que ses modes d'action, marqués par son origine associative, diffèrent profondément de ceux adoptés par le syndicalisme ouvrier. Les associations professionnelles rejettent le versant politique du syndicalisme, les grèves et les manifestations, au bénéfice du lobbying et de l'intégration au système de pouvoir. Peut-on déceler un penchant de la FEN pour le modèle associatif ?

La tertiarisation de l'économie française aboutit à une augmentation de la place des couches moyennes salariées dans la société, dont les formes d'organisation restent méconnues<sup>4</sup>. L'étude du syndicalisme enseignant contribue donc à la compréhension des relations professionnelles dans de nouvelles couches sociales. Elle s'insère aussi dans l'analyse du syndicalisme de fonctionnaires, dont elle constitue une pièce majeure<sup>5</sup>. Les préoccupations des militants de la FEN appartiennent autant à la sphère des débats d'idées qu'à celle des revendications concrètes. À la Libération, la plupart d'entre eux exercent dans l'enseignement primaire. Les instituteurs jouent un rôle de médiateurs culturels, qui leur confère une certaine importance politique.

Le SGEN, affilié à la CFTC (ancêtre de la CFDT), n'ouvre une brèche dans le quasi-monopole exercé par la FEN sur le secteur éducatif public qu'à partir des années 1960<sup>6</sup>. Le SNI domine la FEN, dont il représente l'organisation la plus puissante et la mieux structurée. En 1954, 75% des effectifs fédéraux proviennent de ce seul syndicat<sup>7</sup>. Le SNI apparaît même plus important et

2. Selon les calculs de Jacques Girault : *Instituteurs, professeurs, une culture syndicale dans la société française (fin 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996, p. 293.

3. LABBÉ Dominique, *Syndicats et syndiqués en France depuis 1945*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 132.

4. LAVAU *et al.*, *L'univers politique des classes moyennes*, Paris, Presses de la FNSP, 1983.

5. SIWEK-POUYDESSEAU Jeanne, *Le syndicalisme des fonctionnaires jusqu'à la guerre froide, 1848-1948*, Lille, PUL, 1989.

6. Les syndicats FEN recueillent 84% des voix aux élections paritaires enseignantes de 1953, contre 10% au SGEN. SIWEK-POUYDESSEAU Jeanne, *Les syndicats de fonctionnaires depuis 1948*, Paris, PUF, 1989, p. 75.

7. GIRAULT Jacques, *Instituteurs, professeurs, une culture syndicale*, *op. cit.*, p. 294.

plus riche qu'elle, au point de négocier une place spécifique dans toutes les instances officielles, aux côtés de sa Fédération.

Loin de représenter une simple configuration ponctuelle, la FEN d'après 1949 incarne un point d'équilibre, qui la transfigure en modèle. Nous utilisons ce concept en raison de la conscience réflexive exprimée par le syndicat. Les motions de congrès du courant majoritaire définissent certains points saillants de sa conception du syndicalisme. En effet, un modèle suppose une élaboration idéologique, ce qui explique l'importance de la motion Bonissel-Valière, véritable mythe fondateur de l'autonomie<sup>8</sup>. Le SNI et la FEN s'offrent en exemple aux autres syndicats, en particulier en conditionnant la réunification confédérale à l'adoption d'un système de tendances identique au leur. Une illustration de cette politique provient de l'appel *Pour un mouvement syndical uni et démocratique*, initié par Denis Forestier, secrétaire général charismatique du SNI, en 1957, avec des dirigeants de FO et de la CGT.

Plusieurs éléments caractérisent le modèle FEN. La FEN constitue une organisation syndicale de masse, encadrant l'écrasante majorité de la profession, séduite à la fois par son rôle de représentation des identités professionnelles et par une autonomie qui correspond à son insertion dans les classes moyennes. Son assise provient également de la fourniture de services aux adhérents et de ses bases multiples : mutualisme, associations diverses. La FEN utilise sa puissance pour imposer aux gouvernements successifs et à l'administration sa participation à la gestion du système éducatif. La modération sur le plan de l'action syndicale renvoie à un positionnement majoritairement réformiste, la FEN détient le statut de partenaire écouté de la gauche non communiste. Enfin, organisation unie au moyen d'une officialisation des tendances, elle s'est forgée un rôle de médiatrice intersyndicale, grâce à sa particularité : acceptant des militants communistes, elle ne peut critiquer la CGT avec la même fougue que FO, son allié naturel. Les deux confédérations s'accordent implicitement à ne pas empiéter sur son champ de syndicalisation.

### **L'identité de la principale minorité, le courant «unitaire»**

Le courant unitaire participe de l'originalité du syndicalisme enseignant, à plusieurs titres. D'abord, on perçoit généralement mieux la présence d'un syndicalisme de ce type dans la classe ouvrière, point fort du PCF à compter des années 1930, que dans les couches moyennes. L'inscription d'enseignants, de chercheurs dans cette mouvance surprend. Justement, ce courant se présente à la Libération comme le représentant attiré dans la FEN du syndicalisme

---

8. Cette motion d'orientation commune à la majorité (représentée par René Bonissel, dirigeant du SNI) et à la tendance syndicaliste-révolutionnaire École émancipée (dont Marcel Valière est le leader) a été adoptée lors des congrès du SNI et de la FEN de 1948, et justifie l'autonomie au nom de la réunification ultérieure.

pratiqué par la majorité de la CGT. Lors de la scission de 1948, il livre un combat contre l'autonomie de la FEN, tellement intense qu'une procédure de double affiliation permet à ses militants de rester à la CGT jusqu'en 1954. Son identité se construit au début des années 1950 sur le soutien à la CGT.

Ensuite, les aléas de l'évolution du courant, marqué par des ruptures fortes, interrogent cette identité. Peut-on le présenter comme un courant révolutionnaire? Des crises internes jalonnent le parcours du courant et plusieurs composantes apparaissent (catholique progressiste, socialiste de gauche, communiste). Comme toute opposition, le courant unitaire hésite entre l'obstruction au travail de la majorité et la participation.

Le nom, enjeu symbolique de premier ordre, reflète cette incertitude identitaire. À la Libération, le courant unitaire n'apparaît guère de manière propre. La détérioration du climat interne de la FEN consécutive à la scission contraint le courant à y remédier, ses membres s'appelant désormais «cégétistes». Mais dès 1951, les unitaires présentent des listes ouvertes à des militants non-membres de la FEN-CGT et contestent en conséquence le vocable «cégétiste», trop restrictif. La véritable difficulté surgit dans la période ultérieure, lorsque le courant refuse le terme d'«ex-cégétiste», employé à dessein par les majoritaires, qui l'identifie en référence à un passé qu'il souhaite révolu. La section des Bouches-du-Rhône, qu'il dirige, présente ses motions dans le SNI et la FEN et lui donne son nom, mais dans le SNES, le terme consacré est «liste B», du fait du système de représentation alphabétique des listes (la majorité dépose la liste A). Au Syndicat national de l'enseignement technique, il adopte après 1956 le nom «Unité pour une action syndicale efficace». Dans cette période, aucun terme ne bénéficie donc d'un consensus suffisant chez les membres du courant pour permettre de les désigner sans équivoque, quel que soit leur syndicat. Au fond, comme ils abandonnent toute coordination dans l'espoir d'obtenir leur insertion dans la majorité, un nom incarnerait une identité et contrarierait cet effort.

Le terme «Unité et Action» ne s'impose que peu à peu, à partir des années 1960, parallèlement à la constitution d'une tendance structurée. Le choix d'une référence nominative commune à tous les unitaires de la FEN représente un indice du raffermissement de la structure et de l'identité du courant. Entre 1948 et 1953, ce terme est utilisé par les cégétistes pour désigner leur tendance dans le SNI. Il sert même de titre à un bulletin de tendance. Il continue à désigner le courant depuis 1967, date d'un tournant décisif provoqué par la conquête de la majorité dans un syndicat important, le SNES<sup>9</sup>.

Au-delà de son instabilité, le courant présente un certain nombre de caractéristiques pérennes. Nous avons donc opté pour un terme générique, employé

---

9. Notons l'exception du SNESup où le courant unitaire se nomme «Action syndicale».

en permanence : « unitaire », qui s'apparente à « Unité et Action » et remémore les noms adoptés par ces syndicalistes : entre 1921 et 1935, la CGT *Unitaire*, et depuis 1992, la Fédération Syndicale *Unitaire*. Cette dénomination ne constitue nullement un jugement de valeur, le signe d'un attachement plus important à l'unité syndicale de la part du courant.

### Un syndicalisme qui exprime les identités professionnelles

Une particularité de la FEN provient de sa fonction de représentation des identités professionnelles, par l'intermédiaire de ses syndicats nationaux. Véronique Aubert constatait que l'esprit de corps des instituteurs résulte d'« un processus d'homogénéisation des comportements et des opinions ». Elle émet l'hypothèse d'une construction syndicale de cette identité professionnelle<sup>10</sup>. Ce terme s'entend au sens d'une identité collective constamment retravaillée et d'une appropriation par les membres du groupe, qui en font un élément constitutif de leur identité personnelle. Pour rester féconde, cette analyse doit s'ancrer dans l'étude concrète de la défense des intérêts des catégories enseignantes.

Les syndicalistes enseignants désignent significativement l'action revendicative par l'expression « action corporative », démontrant leur implication dans la construction et la pérennisation du corps. Il convient de repérer l'identité qui fait sens aux yeux des enseignants et dont la mobilisation confère une telle force aux institutions syndicales qu'ils ont créées. Plusieurs dimensions identitaires emboîtées s'avèrent pertinentes pour un salarié du système éducatif : le métier exercé (par exemple, professeur agrégé en lycée ou professeur certifié, institutrice en école maternelle ou professeur de cours complémentaire) également nommé catégorie<sup>11</sup>, la profession proprement dite (instituteur, personnel de direction ou professeur), le fait d'enseigner ou de travailler en liaison avec les enseignants, le statut de fonctionnaire et enfin la condition de salarié<sup>12</sup>. Le niveau d'identification retenu et travaillé prioritairement par les syndicats est la profession.

En effet, les syndicats nationaux de la FEN fournissent un important travail, par leur discours et leur existence même, d'homogénéisation des différentes catégories en professions, autour de catégories centrales, en minimisant les

---

10. AUBERT Véronique, « Système professionnel et esprit de corps : le rôle du Syndicat national des instituteurs », Paris, *Pouvoirs*, n° 30, 1984, p. 81 à 83.

11. La complexité de cette première dimension provient de sa double origine : statutaire, un certifié dispose de moins d'avantages qu'un agrégé, et fonctionnelle, aujourd'hui, un professeur de lycée n'exerce pas exactement le même métier qu'un professeur de collège. Sans compter les différences de culture entre les différentes disciplines (histoire, mathématiques)...

12. FRAJERMAN Laurent, « Identités collectives et choix revendicatifs du courant "unitaire" de la FEN, 1945-1960 », in GIRAULT Jacques (dir.), *Les enseignants dans la société française au 20<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, p. 81-96.

contradictions et les forces centrifuges<sup>13</sup>. L'identité d'enseignant englobe celle de la profession dans une relation conflictuelle. Le sort commun d'éducateurs, qui transmettent des connaissances aux enfants et les éveillent intellectuellement, transcende l'opposition entre les instituteurs et professeurs. Dans son action quotidienne, le syndicalisme mobilise ces différents niveaux d'identification des personnels, selon les nécessités et les circonstances.

La cohabitation de ces identités professionnelles dans la FEN produit de nombreux conflits, fruit de leur contraste, décelé par le seul nom des syndicats. Alors que le SNI est le syndicat des *instituteurs*, le SNES se présente comme celui d'un *enseignement*, preuve d'une insuffisance d'homogénéité du corps, qui permettrait une appellation commune, marque de l'identité (le professeur appartient à l'élite du corps enseignant dans l'enseignement secondaire, son métier diffère de celui de l'adjoint d'enseignement ou du surveillant). L'unité de la profession dans l'enseignement secondaire apparaît plus fragile, presque administrative, en comparaison de celle de l'enseignement primaire.

André Robert considère que le syndicalisme enseignant «a pour caractéristique propre un mélange singulier entre le modèle syndical strict et un modèle que l'on dira plus précisément professionnel». Sa réflexion établit ce modèle professionnel en référence aux médecins et autres professions libérales, qui expriment une volonté d'autocontrôle, de «monopole acquis sur l'exercice de son propre travail, monopole reconnu par l'ensemble de la société, sous l'autorité de l'État». Dans le cas de la profession enseignante, l'autocontrôle ne dépend pas d'un conseil de l'ordre, mais du syndicalisme et de ses élus. La spécificité enseignante serait liée au statut de fonctionnaire, et donc à un rapport privilégié à l'État et aussi au rapport «individuel, intime», entretenu avec le savoir et son mode de transmission. Celui-ci dote les enseignants d'un «farouche esprit d'indépendance professionnelle»<sup>14</sup>. Ce livre, tout en s'inscrivant dans la lignée de cette réflexion qui permet d'expliquer les nombreuses spécificités du syndicalisme enseignant, s'interroge sur le degré d'originalité de la FEN. Son analyse souffre d'un tropisme enseignant, aggravé par l'autonomie de l'organisation et le particularisme du milieu. Nous l'insérons dans une réalité plus large, qui englobe à la fois le syndicalisme des fonctionnaires et celui de certaines professions fermées.

Dans cette perspective, les théories de Denis Segrestin sur l'appréhension des identités professionnelles par le syndicalisme ouvrier nous fournissent de nouvelles hypothèses de travail. Le syndicalisme nécessite le support d'une conscience collective, qui peut revêtir plusieurs formes : «Bien qu'elles

---

13. CORCUFF Philippe, «Le catégoriel, le professionnel et la classe : usages contemporains de formes historiques», Paris, *Genèses*, n° 3, février 1991, p. 55-56.

14. ROBERT André, *Le syndicalisme des enseignants*, Paris, La Documentation française/CNDP, 1995, p. 9-10.

apparaissent effectivement la plupart du temps comme des reproductions formelles d'entités engendrées par le système de production, il s'agit de communautés qui se définissent en soi, en tant que communautés de culture et d'action. » Il en déduit la possibilité d'un « *syndicalisme de défense professionnelle* » lorsque « la conscience de profession prévaut ». Non seulement, le syndicalisme de métier perdure en France, sur la « base des *fonctions* qu'il remplit, c'est-à-dire en tant qu'institution jouant à la fois le rôle de facteur d'intégration sociale, de contrepois à l'aliénation économique, de ferment d'unité ouvrière », mais il renaît à travers « la défense d'un *statut* »<sup>15</sup>. La FEN s'inscrit parfaitement dans cette logique, elle représente une profession à statut, cloisonnée, isolée des autres professions par l'intervention de l'État, par « une infrastructure d'accompagnement à vocation totale »<sup>16</sup>.

### La FEN, un exemple d'unité syndicale organique

Le rôle politique des enseignants, ancrés à gauche, notamment comme vivier d'électeurs et de cadres de la SFIO, a suscité de nombreuses analyses<sup>17</sup>. Le milieu enseignant constitue le seul groupe social important dans lequel le modèle social-démocrate a été opératoire, avec un partenariat entre le parti réformiste (la SFIO) et la direction syndicale, par-delà ses discours rituels sur l'indépendance syndicale. Alors que la guerre froide creuse un gouffre entre socialistes et communistes, la gauche enseignante montre son attachement à l'unité des partis de gauche et accueille favorablement les propositions en ce sens émanant du PCF. Ceci contrarie les efforts fournis par la direction de la SFIO pour limiter les lieux de rencontre avec les communistes<sup>18</sup>. La FEN représente désormais l'une des rares organisations comprenant des militants des deux partis. La position des enseignants communistes acquiert un caractère stratégique dans les années 1950 et 1960. Rien d'étonnant à ce que le PCF tente de plus en plus d'imprimer sa marque aux choix du courant unitaire en fonction de ses impératifs propres.

De nombreuses typologies du syndicalisme distinguent un syndicalisme d'opposition et un syndicalisme de négociation<sup>19</sup>. L'antagonisme entre ces

15. SEGRESTIN Denis, « Du syndicalisme de métier au syndicalisme de classe : pour une sociologie de la CGT », Paris, *Sociologie du travail*, n° 2, 197, p. 160-169.

16. SEGRESTIN Denis, *Le phénomène corporatiste. Essai sur l'avenir des systèmes professionnels fermés en France*, Paris, Fayard, 1985, p. 27.

17. Voir le livre précurseur de Paul Gerbod : *Les enseignants et la politique*, Paris, PUF, 1976.

18. MORIN Gilles, « Le Parti socialiste SFIO et les associations, 1944-1969 », p. 359-377 in ANDRIEU Claire, LE BEGUEC Gilles, TARTAKOWSKY Danielle (dir.), *Associations et champ politique. La loi de 1901 à l'épreuve du siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, p. 361-362.

19. Ainsi, Guy Caire et Thomas Lowit évoquent un « syndicalisme de revendication et d'opposition » et un « syndicalisme de revendication et de contrôle », in *Encyclopedia Universalis*, article « Syndicalisme ».



deux conceptions de l'action syndicale constitue un élément fort de maintien des courants dans la FEN. Le syndicalisme français vit ce conflit de manière feutrée – dans la CGT d'avant 1914, dans celle de 1936 à 1939 – ou ouverte – après les scissions confédérales de 1921 et 1948. La FEN devient un terrain de confrontation entre ces deux cultures militantes. Ses dirigeants en ont conscience, l'un d'eux écrit en 1949 dans le journal de la FEN, *L'Enseignement public*, que le but des majoritaires consiste à accepter « la coexistence [...] de tendances qui, partout ailleurs à travers le monde, s'affirment inconciliables et antagonistes, tout en se réclamant des mêmes principes et des mêmes fins ». Il conclut ainsi : « En un certain sens, s'il existe quelque part un rideau de fer, il passe aussi à l'intérieur de la FEN »<sup>20</sup>.

Ce constat nous amène à poser la question centrale de l'unité du syndicalisme enseignant : cette unité est-elle factice, et la FEN constituerait alors un cartel, ou bien la réalité du syndicalisme enseignant transcende-t-elle ses lignes de démarcation internes ? Si les courants s'étaient formalisés en fédérations concurrentes, la physionomie du syndicalisme enseignant aurait-elle changé radicalement ? La configuration syndicale exceptionnelle de la FEN permet d'étudier la cohabitation sur une longue période de ces deux cultures militantes, de percevoir leurs différences réelles et leurs influences réciproques. En effet, une des principales sources de fierté de la FEN vient de son caractère unitaire. Chaque courant s'arrogé l'exclusivité de la préservation de l'unité de la FEN en 1948. La majorité rappelle qu'elle a conçu et appliqué la solution de l'autonomie vis-à-vis de la CGT et de FO. Issue de la tendance Force ouvrière de la CGT unie, elle n'imaginait pas rester dans une CGT encore plus dominée par les communistes et a montré un courage politique certain en les acceptant au sein de la FEN. On retient généralement cette version, sans la compléter par l'interprétation concurrente : les unitaires notent que l'unité résulte de leur présence dans la FEN, alors que dans les autres secteurs professionnels, les cégétistes ont construit des organisations séparées. Ils ont donc consenti à un double sacrifice : se résigner au statut de minoritaire et à terme quitter la CGT. Au nom de quelles motivations ?

Le courant imprime sa marque sur le modèle FEN par sa capacité d'action autonome et son attitude. Dans sa période constructive, à la Libération, ses dirigeants exercent pour la première fois des responsabilités à ce niveau et démontrent leur compétence en jouant un rôle moteur dans la reconstitution du syndicalisme enseignant. Figure emblématique du courant, Paul Delanoue, responsable des structures de la Fédération, impulse sa transformation en Fédération de l'Éducation nationale en 1946 ; en tant que secrétaire laïque du SNI, il propose la création de la Fédération des conseils de parents d'élèves.

---

20. Kreisler, militant du SNES, *EP*, n° 7, avril-mai 1949.

Le courant apporte alors un souffle nouveau à l'action syndicale, par une forte attention à la jeunesse et une combinaison de volontarisme et de pragmatisme. Dans ses périodes les plus sectaires, il ne perd pas son aptitude à diriger des syndicats nationaux (le SNESup, le syndicat des bibliothèques) et des sections locales.

Grâce à ce jeu de miroirs, nous approfondissons la connaissance de toutes les composantes de la FEN. Cette relation concerne deux phénomènes qui ne relèvent pas du même ordre : d'un côté une organisation syndicale, de l'autre un courant de cette organisation, aux prérogatives nettement plus limitées. Le courant unitaire est un sous-ensemble de la FEN, et à ce titre participe à sa vie. Pourtant, à certaines occasions, les différences l'emportent sur les points communs, et la vie propre du courant le fait s'opposer à la Fédération qui l'englobe, en s'extériorisant.

La majorité ne ressent pas le besoin de s'organiser autant que les minorités, et laisse bien peu d'espace aux opposants pour contribuer à l'œuvre commune. Le principe de l'homogénéité des exécutifs (les directions importantes se composent exclusivement de militants majoritaires) institue une inégalité fondamentale entre militants, dont certains ne peuvent occuper aucune responsabilité notable. La majorité de la FEN s'identifie à l'organisation qu'elle dirige. L'interaction s'effectue donc à deux niveaux, d'une part entre deux institutions de rang différent (le courant unitaire est inclus dans la FEN) et d'autre part entre des institutions de rang équivalent, les tendances majoritaire et unitaire<sup>21</sup>.

Le pluralisme interne ne se résume pas à la majorité et au courant unitaire, même si ce livre s'y restreint. Une troisième tendance s'exprime dans la FEN, la tendance syndicaliste-révolutionnaire École émancipée (ÉÉ). Celle-ci participe de l'originalité de la FEN : les militants d'extrême gauche bénéficient rarement d'une position reconnue dans les syndicats. L'ÉÉ s'avère marginale, recueillant 6,6 % des mandats au congrès de la FEN de 1954, ne dirigeant aucun syndicat national de la FEN, et très peu de sections départementales. Il est donc permis de douter de la capacité de l'ÉÉ de se transformer en un syndicat alternatif crédible et de mettre en œuvre ses orientations de manière indépendante. Cette tendance dispose d'une marge de manœuvre limitée, en regard de celle du courant unitaire.

L'École émancipée entretient des relations ambiguës avec la majorité réformatrice. Ainsi, ses militants (Robert Chéramy, Louis Letonturier, et plus tard Pierre Broué) jouent un rôle important dans le SNES, se fondant dans la majorité entre 1953 et 1962. Au plan fédéral et au SNI, l'ÉÉ justifie l'alternance de

---

21. POIRMEUR Yves, *Contribution à l'étude des tendances dans les partis et les syndicats : l'exemple français*, thèse d'État, Amiens, [Jacques Chevallier], 1987, p. 150.

splendide isolement et d'alliance avec la majorité par son hostilité irrémédiable au PCF et au stalinisme. Cela entrave toute relation triangulaire avec le courant unitaire et fige les rapports de force internes. La contribution de l'ÉE à la définition du modèle FEN se limite à la période d'affirmation de sa proximité avec la majorité, qui lui donne l'occasion d'influencer efficacement le sort de la FEN en 1948. Les militants ÉE légitiment le choix de l'autonomie sur le plan idéologique et historique, ils rédigent l'essentiel de la motion Bonissel-Valière. Les conditions particulières de rédaction de cette motion expliquent sa postérité ambiguë : à la fois texte de référence, communiqué aux confédérations et borne témoin d'un discours radical jamais appliqué, d'autant plus utile qu'il permet de voiler une pratique syndicale réformiste.

### **Une solution originale à l'inévitable pluralisme interne**

Ce livre participe d'une réflexion globale sur la vie des organisations, leur fonctionnement et les implications de leurs choix structurels. Le syndicalisme combine mouvement social et institution, et la forme qu'il revêt influe directement sur les actions et les images sociales qu'il promeut. Les structures adoptées servent de révélateur de la forme de militantisme pratiquée. Les querelles de pouvoir méritent analyse afin d'établir les procédures concrètes de domination en usage à l'intérieur du syndicalisme enseignant. Robert Michels a ouvert la voie d'une étude des bureaucraties syndicales et politiques : « Qui dit organisation, dit tendance à l'oligarchie. Dans chaque organisation, qu'il s'agisse d'un parti, d'une union de métiers, etc., le penchant aristocratique se manifeste d'une façon très prononcée. »<sup>22</sup> Peut-on nuancer cette théorie ?

Pour ne pas nous focaliser sur le sommet, nous avons articulé l'étude de trois niveaux : adhérents, militants et dirigeants. Comment fonctionnent les appareils nationaux et locaux des syndicats enseignants ? L'adéquation entre les structures et les normes qu'ils diffusent et celles de l'administration de l'Éducation nationale constitue l'un de leurs atouts. Adeptes de la délégation de pouvoir, ces bureaucraties syndicales sélectionnent leurs membres et disposent de nombreuses prérogatives, notamment sur les carrières professionnelles des syndiqués. Mais leur puissance repose aussi sur leur capacité à obtenir l'adhésion de leur base, démontrée par exemple par des taux de grévistes très importants. Les formes de participation des adhérents à la vie syndicale nous informent sur leur rapport à l'organisation, leur capacité d'intervention sur son orientation et ses décisions concrètes.

Comment organiser l'expression des différences sans nuire à son efficacité ? Ce problème de l'unité et de la gestion des désaccords se pose sous des formes diverses à toutes les formations intervenant dans le champ social. Il gagne encore de l'importance si on le considère du point de vue d'un courant

---

22. MICHELS Robert, *Les partis politiques*, Paris, Flammarion, 1971, p. 33

minoritaire, pour lequel les conditions d'organisation du débat syndical et d'élection des directions sont vitales. La majorité dispose toujours des ressources des appareils syndicaux pour se coordonner et se faire entendre. Le syndicalisme, recrutant sur une base professionnelle et non idéologique, inclut obligatoirement des groupes divers en son sein : toute son histoire en fait foi. Des groupements affinitaires apparaissent dans la CGT dès 1909. Reconnus par la Confédération<sup>23</sup>, ils survivent à leur interdiction lors de la réunification de 1935.

La richesse du vocabulaire militant à propos de ces groupes révèle la difficulté à distinguer clairement entre tendances, courants, sensibilités, d'autant que des usages polémiques obscurcissent encore les frontières. Le terme tendance lui-même apparaît tardivement dans le langage militant, pour s'imposer au cours des années 1950 et désigner le système spécifique instauré à la FEN. Yves Poirmeur donne cette définition :

«Les tendances sont des regroupements partiels et stables d'adhérents d'un parti politique ou d'un syndicat, qui défendent des positions communes en souhaitant les voir adopter par l'ensemble. Elles sont en compétition les unes avec les autres pour exercer une influence sur les organes de direction, sur la formulation de sa politique, sur la sélection de ses dirigeants et la désignation de ses représentants [...]. En tant que groupes organisés et durables, elles induisent chez ceux qui s'investissent en elles des comportements stables et distinctifs et apparaissent donc comme des entités sociales individualisées.»<sup>24</sup>

Les tendances se distinguent donc des sensibilités par leur caractère organisé, public.

Nous avons choisi un critère objectif pour préciser la démarcation entre courant et tendance : la structuration du regroupement. Dans notre conception, le terme «tendance» désigne des groupes structurés à l'intérieur d'une organisation, disposant par exemple d'un fichier et d'un bulletin, tandis que les formes prises par un courant sont plus floues, informelles, autorisant une certaine fluidité des positions des militants. Selon ces critères, la majorité et la principale minorité constituent des courants entre 1944 et 1959. Cette règle subit une exception pour les unitaires : dans leur période cégétiste, ils se structurent en tendance. Par contre, l'École émancipée représente l'exemple même d'une tendance pérenne. Elle publie un bulletin intérieur et un journal mensuel et ses militants se réunissent pendant une semaine chaque été. Toutefois, les acteurs ne s'embarrassent que rarement de cette distinction entre courants

23. CHARLES Jean, «À propos de la scission syndicale de 1921», *Mélanges d'histoire sociale offerts à Jean Maitron*, Paris, Éditions ouvrières, 1976, p. 62-63.

24. POIRMEUR Yves, *Contribution à l'étude des tendances dans les partis et les syndicats*, op. cit., p. 35-36.

et tendances, que nous ne mobiliserons dans ce livre que lorsqu'il s'agira d'étudier finement la question.

En effet, la FEN se distingue des autres syndicats français par l'adoption d'un système de tendances qui organise leur confrontation et garantit leur liberté d'exercice. Elle se range donc dans la catégorie des organisations qui préfèrent canaliser la diversité interne par le biais de tendances ou de courants, plutôt que les refouler par des méthodes autoritaires. Depuis 1948, cette structuration en tendances constitue un véritable credo de la majorité, à tel point que les statuts la mentionnent. Un consensus règne à ce propos chez les historiens : l'unité de la FEN a été préservée au prix de la reconnaissance du droit de tendance, dans une sorte de troc entre autonomes et cégétistes<sup>25</sup>. Cela prête à discussion, pour des raisons chronologiques (on commence à adopter ce système deux ans avant la scission, dans un contexte très différent) et parce que les unitaires ont longtemps combattu avec énergie le système des tendances, conformément à la tradition communiste.

Deux paradoxes découlent de ce constat : d'une part, la principale minorité récuse le système des tendances, qui théoriquement lui procure le plus de garanties. D'autre part, en un demi-siècle, les positions se sont inversées, puisque depuis la scission de 1992, les statuts de la FEN interdisent les tendances<sup>26</sup>, alors que la nouvelle Fédération dirigée par le courant Unité et Action, la FSU, confirme leur existence. Force est alors de constater que l'officialisation des tendances ne constituait pas l'unique perspective offerte au syndicalisme enseignant dans la gestion de son pluralisme. Du fait de l'hostilité du courant unitaire au système adopté par la FEN, un riche débat s'est développé sur les conditions d'exercice de la démocratie interne, qui peut éclairer d'autres situations.

### **Des clivages exclusivement idéologiques ?**

L'élément le plus couramment retenu pour caractériser le courant unitaire est d'origine extra-syndicale : on le qualifie de courant communiste. À l'appui de cette idée, on signale l'adhésion au PCF d'un grand nombre d'animateurs et militants du courant. L'ouverture des archives du PCF apporte des éléments nouveaux : la direction nationale du parti tente bien à plusieurs reprises de s'ingérer dans les affaires du courant, notamment par des consignes de vote dans les élections internes de la FEN<sup>27</sup>. Cependant, cette confirmation reste

25. Cf. par exemple MOURIAUX René, *Le syndicalisme enseignant en France*, Paris, PUF, «Que sais-je?», 1996, p. 36.

26. Le rapport d'activité du congrès de 1993 du Syndicat des enseignants, qui remplace le SNI, déclare : «Les adhérents ont désormais la parole à la place des tendances. Il faut en user», *L'Enseignant*, n° 20, 10 avril 1993.

27. GIRAULT Jacques, «Le communisme et les enseignants en France (années 1920-début des années 1960)» in GIRAULT Jacques (dir.), *Des communistes en France (années*

ambiguë : loin d'une uniformité attendue, ces consignes varient selon le temps et le syndicat concerné, le SNI captant toute l'attention. Les clivages internes au syndicalisme proviennent-ils alors d'une source politique ou politico-syndicale ? De la réponse envisagée dépend l'interprétation des divergences entre la majorité de la FEN et le courant unitaire. Soit elles ne servent en définitive qu'à masquer des enjeux partidaires et des querelles de clan, soit le courant unitaire apparaît porteur d'un véritable projet syndical, qu'il est capable de faire vivre concrètement, par le biais de pratiques différentes, plus combatives et moins déléguées.

Une approche exclusivement politique dispense souvent d'évoquer les prises de positions syndicales du courant unitaire, son originalité face à la majorité de la FEN. Elle écarte l'apport des militants non-membres du PCF, investis pourtant de responsabilités importantes<sup>28</sup>. L'étude fréquemment entreprise des relations entretenues par le PCF et les syndicats a souffert du principe de distinction sympathie/antipathie à l'œuvre dans la communauté des spécialistes du communisme. Nous considérons aujourd'hui possible de reconsidérer cette question délicate, en envisageant la marge d'action des syndicalistes communistes, leurs divergences, l'adéquation entre le discours communiste et celui du courant unitaire, le profil des militants non adhérents du PCF...

Illustrons cet effort par un épisode ordinairement cité pour démontrer l'inféodation du courant au PCF : fin 1953, la FEN-CGT décline, et le PCF souhaite mettre fin à l'expérience de la double affiliation (à la CGT et au syndicat autonome)<sup>29</sup>. Il espère faire avaliser cette décision par le congrès de la FEN-CGT, mais celui-ci rejette son autodissolution, sous la pression de nombreux non-communistes, comme Jacqueline Marchand, la secrétaire générale de la Fédération, et aussi d'éminents syndicalistes communistes, dont Paul Delanoue, leur chef de file. La direction du PCF joue l'épreuve de force, en publiant le 4 janvier 1954 une décision du bureau politique qui interdit aux instituteurs communistes de militer dans la FEN-CGT. Ces derniers s'inclinent, mais beaucoup sont choqués<sup>30</sup>. Ainsi, en dernière instance, le PCF obtient gain de cause, au prix d'une crise. Cette méthode brutale constitue paradoxalement une preuve de faiblesse relative, le signe que le PCF ne réussit pas à imposer sa loi dans le respect de la démocratie syndicale. Il ne contrôle donc pas tous les faits et gestes des syndicalistes communistes.

Une autre représentation de l'opposition entre les deux tendances principales de la FEN imprègne les esprits et en propose une interprétation corporative : la majorité défendrait les intérêts des instituteurs et le courant unitaire ceux

---

1920-années 1960), Paris, Publications de la Sorbonne, 2002.

28. Jacqueline Marchand est secrétaire générale de la FEN-CGT entre 1948 et 1954.

29. Intervention de Maurice Thorez. Archives PCF, comité central du 22 octobre 1953.

30. Archives PCF, comité central, 5-6 mars 1954.

des professeurs. Cette assimilation provient du blocage apparu après 1967, lorsque le courant unitaire obtient la majorité dans le SNES, puis au SNEP. Ces syndicats ayant pour point commun d'appartenir à la sphère de l'enseignement du second degré. Pourtant, ce n'est pas le courant unitaire qui défend le point de vue des professeurs, mais leurs syndicats. La nuance permet de ne pas négliger la présence de nombreux instituteurs dans le courant unitaire au plan fédéral, qu'ils dominent jusque dans les années 1980<sup>31</sup>. La perception de l'identité du courant unitaire dans les années 1950 implique donc de ne pas se concentrer sur les professeurs.

### Une posture socio-historique

Nous étudions un groupe social situé dans le champ éducatif et sa traduction syndicale, sans négliger l'arrière-plan politique. Ce livre se place donc au carrefour de l'histoire sociale, de l'histoire politique et de l'histoire de l'éducation. Convaincus de l'importance des croisements interdisciplinaires pour l'avancement de la recherche historique, nous avons utilisé les théories sociologiques. En cela, nous suivons le programme défini par Gérard Noiriel : « Plutôt que de continuer à opposer l'histoire et la sociologie, le temps est venu de voir comment elles pourraient collaborer et se compléter. »<sup>32</sup> Notre recherche s'inscrit donc dans une perspective constructiviste et compréhensive.

En nous centrant sur la diversité interne à une fédération syndicale, en confrontant en permanence nos résultats aux analyses d'autres organisations (syndicats de fonctionnaires, syndicats étrangers, partis politiques...), nous évitons le défaut habituel des monographies, qui peinent à distinguer les spécificités propres à leur terrain des considérations plus générales. Une telle approche comparatiste enrichit l'étude des organisations, car l'ensemble des syndicats, associations et partis de gauche relèvent d'un même champ. Ils ne cessent d'agir en fonction les uns des autres, de piocher des idées et des comportements chez leurs concurrents.

Ce livre participe aussi de l'étude des représentations : comment chaque acteur syndical se présente et se perçoit-il, comment se représente-t-il ses adversaires ? Outre les systèmes de représentation, « pensées construites », nous analysons leur articulation avec les pratiques sociales, « faits expérimentés »<sup>33</sup>. On oppose classiquement les discours et les actes dans les polémiques politico-syndicales. Or, le syndicalisme enseignant combine plusieurs registres,

31. Ils représentent alors un tiers du SNI qui compte beaucoup plus d'adhérents que le SNES, si bien que les instituteurs représentent presque autant d'électeurs Unité et Action dans les congrès de la FEN que les professeurs.

32. NOIRIEL Gérard, *Sur la « crise » de l'histoire*, Paris, Belin, 1996, p. 170.

33. BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 1992, p. 25.

discursifs et d'action (politique, professionnel, de la révolte, de l'intégration au système, etc.), et les utilise selon les circonstances.

Notre enquête s'est menée au plan national, avec les publications et les archives d'une richesse exceptionnelle de la FEN, de ses principaux syndicats nationaux et de la FEN-CGT. Notre projet d'étudier le plus finement possible les pratiques<sup>34</sup> et représentations impliquait de saisir les comportements militants dans leur quotidienneté, et donc au niveau local. En effet, la difficulté d'analyse réside dans le caractère officieux, banal de l'activité quotidienne. Le caractère routinier des pratiques diminue leur visibilité ; elles sont d'autant plus efficaces que les codes ont été naturalisés. Nous avons donc étudié les sections SNI de la Somme et du Puy-de-Dôme, dirigées par le courant autonome. La section du Puy-de-Dôme constitue un observatoire idéal des relations entre majorité et minorité. Section d'origine de Jean Senèze, premier secrétaire général du SNI à la Libération, elle vit en 1948 le départ des cégétistes, seul exemple de tout le pays. La scission se résorbe seulement en 1951. Dans un contraste saisissant, la section de la Somme, peu dynamique, ne connaît guère de débats internes et offre une vision unanimiste du SNI. Pour le courant unitaire, l'analyse de la section (SNI et FEN) des Bouches-du-Rhône s'imposait : ce fief du courant unitaire, censé le diriger nationalement pendant plus d'une décennie, offre à la fois une perspective du militantisme unitaire et un aperçu du fonctionnement national du courant. En outre, nous avons interrogé quinze acteurs de cette aventure, et surtout nous nous sommes imprégnés de la mentalité et des souvenirs de nombreux témoins grâce à la fréquentation du « groupe de recherche sur l'histoire du syndicalisme enseignant et universitaire »<sup>35</sup>.

Ce livre est construit sur un plan à double entrée, diachronique et synchronique. Le premier volet obéit à une logique diachronique, afin de présenter les trois phases de l'évolution de l'interaction entre la majorité et la minorité unitaire. Un second volet suit une méthode synchronique, afin de présenter les caractéristiques principales et pérennes de la FEN. Celle-ci inclut deux idéaux types : le modèle FEN et l'identité du courant unitaire ; dont la construction a impliqué des choix et des généralisations, au détriment d'événements considérés comme accessoires.

Nous avons écrit ce livre pour satisfaire notre curiosité personnelle, mais aussi pour ces militants, qui donnent du sens au mot engagement.

---

34. PIGENET Michel, « Les finances, une approche des problèmes de structure et d'orientation de la CGT (1895-1914) », *Le Mouvement social*, n° 172, juillet-septembre 1995, p. 67.

35. Séminaire organisé pendant vingt-cinq ans, conjointement par Jacques Girault pour l'université Paris 1 et par Guy Putfin pour la FEN puis pour l'UNSA-Éducation, son héritière.



## Conclusion

Au terme de ce livre consacré à la coexistence des courants dans la FEN au cours d'une période fondatrice pour les traditions syndicales enseignantes, peut-on affirmer qu'ils représentent des cultures alternatives ou au contraire envisager une contribution de la principale minorité à l'œuvre commune ?

### **Modèle FEN et souplesse identitaire du courant unitaire sous la 4<sup>e</sup> République**

Avec l'étude des rapports entre la majorité et le courant unitaire, deux idéaux types émergent : le modèle FEN et la souplesse identitaire du courant unitaire.

#### *Le modèle FEN*

L'idéal type du modèle FEN combine plusieurs éléments.

Autonome, la FEN réalise la synthèse entre les traditions des syndicats et des associations professionnelles, résultant de l'appartenance des enseignants aux classes moyennes. La FEN écarte le risque que cette autonomie apparaisse comme une position de repli corporatiste par son rôle de médiatrice intersyndicale. Elle refuse de boycotter la CGT, dont se sent proche le courant unitaire, l'une de ses tendances, reconnues officiellement par son système de fonctionnement interne. La FEN préserve des relations correctes avec la CGT-FO, avec laquelle elle partage une histoire commune. Elle se soumet à un compromis avec ces confédérations en se cantonnant au monde enseignant en échange du respect de son unité. En revanche, elle adopte un comportement dominateur et tient au monopole de représentation des enseignants, que la concurrence du SGEN-CFTC écorne. Elle tolère d'autant moins le SGEN que son laïcisme l'amène à refuser toute coopération avec le syndicalisme chrétien.

La FEN constitue un partenaire modéré et écouté des gouvernements successifs et de l'administration de l'Éducation nationale. Elle privilégie la négociation à l'affrontement. Les grèves qu'elle organise tous les ans ou tous les deux ans témoignent de son caractère syndical, tout en ne durant pas plus de deux jours. Les expérimentations dans ce domaine ne portent pas sur une radicalisation des mouvements, mais sur les grèves d'examen. Les actions enseignantes, loin de correspondre à des explosions de colère, servent de démonstrations de force à son syndicalisme, incluses dans un calendrier de négociation. Outre des revendications principales guidant son action quotidienne, le syndicalisme

enseignant formule des revendications pragmatiques, calibrées en fonction des normes du système administratif. Il intègre pleinement la logique bureaucratique et méritocratique, en concordance avec le soutien à l'ordre scolaire : le diplôme fonde la place dans l'échelle des statuts. La FEN coopère avec l'État employeur dans la gestion du système éducatif public. Cette symbiose s'appuie sur une connivence laïque avec la haute administration et se lit dans l'homologie entre les structures syndicales et administratives. Leur collaboration offre à l'administration une régulation des relations sociales et garantit à la FEN l'exercice d'une fonction réparatrice, qui assure son pouvoir sur le personnel. Dominée dans cette relation, la FEN veille néanmoins à se faire respecter.

Ce rôle de la puissance publique dans la satisfaction des revendications explique l'investissement politique du syndicalisme enseignant, conforme aux traditions militantes des fonctionnaires. La majorité de la FEN assume un positionnement politique réformiste, comme partenaire de la gauche non communiste. Dotés d'un univers de référence socialiste-républicain, les directions de la FEN et surtout du SNI entretiennent des relations étroites avec les formes partidaires du socialisme français (SFIO et PSA). Ces relations se déroulent sur un pied d'égalité, le syndicalisme enseignant affirmant son autonomie politique. Il défend par exemple le neutralisme face aux deux blocs mondiaux, ou s'érige en obstacle à l'alliance entre la SFIO et le MRP, au nom de la laïcité.

Organisation de masse, la FEN syndique l'écrasante majorité de la profession, grâce à son rôle de représentation des identités professionnelles. Ses syndicats nationaux jouent un rôle prégnant dans la construction et dans la pérennisation des identités collectives. Ils en promeuvent certaines (les professions) et en combattent d'autres (les catégories). L'homogénéisation des professions assure aux syndicats des réflexes solidaires. Le souci de défendre l'ordre d'enseignement dont relève la profession représentée guide leur action pédagogique. Le bureau fédéral, véritable tribunal revendicatif, essaie d'arbitrer entre les demandes des syndicats, au nom de l'intérêt général des enseignants. Syndicat à bases multiples (mutuelles, associations diverses), la FEN tire aussi sa puissance de la fourniture de services aux adhérents. Cette par-administration conforte la majorité fédérale en lui procurant des opportunités de carrières postsyndicales.

La vision habituelle de la FEN reste unifiante, calquée sur les mœurs du SNI, syndicat qui lui fournit la grande majorité de ses adhérents. Pourtant, la FEN abrite plusieurs formes de vie syndicale, qui correspondent à des professions différentes. Ces formes établissent des rapports dialectiques différents entre la profession et l'appareil syndical. Une typologie permet d'en rendre compte. Dans le type du SNI, le syndicat dispose d'une structure unique, il exerce son hégémonie sur un milieu professionnel uni, en confortant l'unité du corps par son action homogénéisante. Le SNI combat les revendications catégorielles,

comme celles des professeurs de cours complémentaires. Le SNES représente un type antagonique. Le syndicat se contente d'une majorité aux élections qu'il compense par le recours à des médiations (associations disciplinaires, par statuts). Son activité entérine globalement la segmentation du milieu, d'autant qu'il est divisé en catégories. Le troisième type correspond au cas des micros-indicats qui donnent une visibilité à une profession petite et cohérente, sans qu'un appareil se distingue de la base. Le SNET incarne enfin un quatrième type, en exerçant une influence hégémonique sur un milieu pluriel.

Le pacte fédéral qui soude les syndicats nationaux autour de la FEN reste fragile, à cause des heurts entre les types d'appareils et de la domination du SNI sur la Fédération. Les micros-indicats, dépendants de la Fédération, constituent en règle générale un point d'appui à son activité.

### *Un modèle qui se fige*

À l'orée des années 1960, la FEN se situe à son apogée, notamment en termes d'influence sociale. Cette quasi-confédération prouve sa capacité de mobilisation du milieu qu'elle syndique et d'intervention dans le débat politique national au cours d'une série d'initiatives. Avec l'appel *Pour un mouvement syndical uni et démocratique* (PUMSUD) de 1957, le SNI et la FEN se présentent en modèle de syndicat, auquel la réunification confédérale espérée doit se conformer. N'ont-ils pas préservé leur unité ? Le SNI et la FEN rassemblent à cette occasion des réseaux patiemment mis en place depuis la scission confédérale : une partie de la constellation de syndicats autonomes de la fonction publique (FGAF), certains secteurs de la CGT, une minorité de Force ouvrière (Fédération des travaux publics), et sur le plan politique, une mouvance réunissant des socialistes de gauche et des trotskistes lambertistes. Si l'appel n'aboutit ni à la réunification souhaitée, ni à une recombinaison syndicale, il prouve que l'influence de la FEN ne se restreint pas au champ étroit de l'enseignement public.

Une deuxième initiative démontre que la base de la FEN partage les valeurs politiques de sa direction : lors de l'arrivée au pouvoir de De Gaulle, les enseignants suivent massivement l'ordre de grève du 30 mai 1958, seule corporation à défendre la 4<sup>e</sup> République. Dans le même ordre d'idées, le SNI et la FEN prennent une part capitale au puissant rassemblement laïque de 1959-1960 contre la loi Debré, initié par le CNAL. Déjà, l'intervention du CNAL dans la campagne des élections législatives de 1956 montrait son rôle d'outil politique, et l'influence sur l'opinion publique que le thème de la laïcité confère à la FEN.

Cependant, ces exemples représentent autant d'échecs et l'apogée ne dure pas. Les caractéristiques du corps des instituteurs issues de la 3<sup>e</sup> République se transforment à partir des années 1960, or, « du côté du groupe lui-même, la culture politique perpétuée par les représentants de la profession n'a enregistré

que des changements mineurs»<sup>1</sup>. Dès les années 1950, on remarque un certain immobilisme de la FEN, à la grande différence des années qui suivent la Libération, période de bouillonnement créateur. Entre 1944 et 1949, le syndicalisme enseignant choisit la posture de l'autonomie vis-à-vis des confédérations ouvrières, prend l'habitude de lancer des grèves très suivies, crée la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN) et le CNAL et enfin adopte un système unique de fonctionnement interne, par le truchement de l'officialisation des tendances. Une fois le modèle FEN solidement établi, les autonomes ne perçoivent guère la nécessité de renouveler leurs représentations et leurs pratiques. Au cours des années 1950, ils confortent leur action en suivant le sillon tracé précédemment. Les initiatives syndicales ne sortent pas de ce cadre, et perdent peu à peu la force propulsive conférée par les innovations précédentes. Les autonomes glissent vers l'autonomie pour l'autonomie ; ils paraissent aveuglés par la réussite de leur modèle.

L'exemple de la laïcité montre pourtant qu'ils se confrontent à des difficultés nouvelles. L'acceptation par l'Église de la sécularisation de la société, la division de la gauche et l'abandon des positions laïques par une partie des radicaux et de certains socialistes entraînent les victoires successives des tenants de l'école privée, malgré les mobilisations récurrentes du CNAL. Le SNI ne parvient pas à se défaire de son laïcisme étroit et à chercher de nouvelles alliances, comme l'y invite le courant unitaire. Il le paie d'une inadaptation croissante aux attentes des parents d'élèves, que masque provisoirement le succès de la pétition laïque de 1960.

Ces démonstrations de force conduisent d'ailleurs les adversaires de la FEN à remettre en cause certaines bases de sa puissance. Sous la 5<sup>e</sup> République, dans le cadre du renforcement du pouvoir d'État, le général de Gaulle conteste le partenariat que le syndicalisme enseignant entretient avec le ministère de l'Éducation nationale depuis les années 1920. Le lobbying parlementaire, dans lequel la FEN excellait, devient également moins important, pour des raisons constitutionnelles. Elle perd donc une partie de l'influence qu'elle exerce sur la gestion du système éducatif et assiste en position impuissante aux réformes gaulliennes.

Cette impuissance nouvelle provient aussi de l'évolution du système éducatif depuis la Libération. La massification et l'unification du système rendent caduc le consensus scolaire qui fondait les représentations syndicales : « la synthèse républicaine », issue de la 3<sup>e</sup> République<sup>2</sup>. Or, l'implantation nouvelle de la FEN dans l'enseignement secondaire (le SNES apparaît à la Libération, son ancêtre était minoritaire) lui accorde une position monopolistique dans

1. GEAY Bertrand, *Profession : instituteurs*, op. cit., p. 88.

2. AUBERT Véronique et autres, *La forteresse enseignante*, op. cit., p. 190.

l'enseignement public. Les principaux dirigeants du SNI, du SNES et du SNET appartiennent au courant autonome, partagent des valeurs communes (la démocratisation de l'enseignement, en règle générale le soutien au plan Langevin-Wallon) et se rencontrent toutes les semaines dans le cadre du bureau fédéral. Ces conditions favorables et les nombreux efforts des secrétaires généraux successifs de la FEN ne débouchent pas sur un consensus interne qu'elle aurait pu proposer au pouvoir politique. En effet, la divergence entre les cultures professionnelles des instituteurs et des professeurs se manifeste dans la FEN. Celle-ci se contente de modérer les antagonismes et de favoriser des compromis ponctuels.

Par définition, un modèle «résiste aux variations conjoncturelles»<sup>3</sup>, ce qui correspond nettement au cas de la FEN, dont le modèle finit par se figer. De nouvelles aspirations, sous-jacentes dans les années 1960, s'imposent dans le corps enseignant à partir de mai 1968, fragilisant la FEN. La critique libertaire des appareils bureaucratiques la touche de plein fouet. Elle apparaît peu sensible à la volonté de modernisation pédagogique. De plus, une organisation dirigée par des hommes pour représenter un milieu majoritairement féminin peine obligatoirement à se présenter comme féministe. Enfin, la nouvelle sensibilité révolutionnaire s'oppose au réformisme tranquille de la majorité. La percée du SGEN-CFTC dans les élections professionnelles, et le changement de majorité du SNES en 1967, au profit du courant unitaire, constituent également des signes de l'inadéquation croissante du modèle FEN aux évolutions du corps enseignant.

### *La souplesse identitaire du courant unitaire*

Sur la longue durée, l'existence du courant unitaire ne constitue pas un accident de l'histoire, mais le produit d'une culture militante qui s'est adaptée à une autre culture, le syndicalisme enseignant. Entre 1948 et 1959, le courant unitaire dirige peu de structures syndicales. Le grand nombre de ses militants contraste avec une influence électorale qui ne dépasse pas le quart des voix. En 1959 encore, il n'anime que huit sections départementales de la FEN, et aucun syndicat national important<sup>4</sup>. Cette faiblesse accentue les contradictions du courant, perpétuellement tiraillé entre adhésion au modèle FEN et dissidence, entre alignement et affirmation de soi. Quelques traits pérennes émergent de l'étude de son comportement.

L'identité du courant n'est pas incertaine, mais flexible. Sa position dominée dans le syndicalisme enseignant le conduit à des expériences diverses pour trouver sa voie. Il en résulte une certaine souplesse. Le courant ne coupe pas

3. FAVRE P., «Le modèle léniniste d'articulation parti-syndicats-masses», *op. cit.*, p. 466.

4. Le cas du SNESup apparaît complexe, puisqu'il ne vote pas régulièrement en faveur des motions unitaires.

le cordon ombilical qui le relie à ce syndicalisme, dont, au fond, il se montre fier. La stratégie des motions Bouches-du-Rhône constitue une reconnaissance de la FEN autonome comme horizon indépassable du courant. Si, pour assurer leur implantation dans le milieu enseignant, les unitaires s'insèrent dans le modèle FEN, cela ne signifie pas pour autant l'abandon de toute vélocité polémique – car le courant signerait ainsi son arrêt de mort – mais un déplacement de registre. Le courant unitaire pratique désormais une critique interne du modèle FEN.

Ainsi, sur le plan revendicatif, le courant s'inscrit pleinement dans la tradition syndicale enseignante, en reconnaissant l'importance des identités professionnelles. Il agit comme un courant à vocation majoritaire, apte à diriger les syndicats enseignants sans bouleverser leur fonctionnement. Il ne cherche pas à inclure son action dans le cadre plus général de la classe ouvrière et peut même promouvoir des revendications particularistes par rapport aux autres fonctionnaires, comme le reclassement, si elles mobilisent les enseignants. Sa boussole reste les possibilités d'action collective. Dans ce but, il promeut une conception volontariste du syndicalisme, qui doit entraîner le personnel dans des actions plus dures qu'imaginées, grâce à la dynamique créée par le mouvement. Les méthodes des unitaires apparaissent moins déléguées que celles de la majorité, mais elles se heurtent à la force d'inertie des adhérents, que les unitaires rêvent de transformer en militants.

Les pratiques militantes du courant se conforment au schéma administratif, routinier du syndicalisme enseignant. À l'intérieur de ce cadre, les unitaires innove, par leur désir de lutte, leur souci de l'unité d'action de tous les syndicats. Ils ne veulent pas apparaître comme des opposants systématiques et présentent toujours leurs critiques comme des contributions constructives, émises par des militants particulièrement soucieux de l'unité de la FEN.

Le courant se spécialise sur quelques créneaux délaissés, telle la question de la jeunesse, à laquelle il accorde la priorité. Il se distingue également par la plus forte proportion de femmes sur des listes de tendances, sans toutefois porter un discours féministe. Le courant s'arroge une sorte de monopole du pacifisme en relayant des campagnes telles que l'appel de Stockholm. Ce thème devient même un substitut à un discours directement politique, ou à une insistance sur la lutte de classes. Outre une lecture presque marxiste de la laïcité, sa spécificité idéologique se retrouve dans son anticolonialisme. Il dénonce d'une manière conséquente les méfaits de la colonisation française, dès la Libération. Par contre, il ne rallie l'idée d'indépendance des pays colonisés que sous la pression des événements.

L'idéal type du courant unitaire combine donc plusieurs traits. Pragmatique, le courant s'adapte aux rapports de forces comme aux évolutions du milieu pour favoriser son implantation. Son identité subit des inflexions permanentes,

sans provoquer de ruptures décisives. Dans ce sens, elle fait preuve d'une souplesse certaine. La culture militante du courant unitaire diffère partiellement de celle de la majorité de la FEN, mais il n'incarne pas un modèle syndical alternatif, une île révolutionnaire au milieu d'une mer réformiste. Le courant unitaire constitue une version musclée du modèle FEN. Courant réellement syndical, il se caractérise, outre cette identité souple, par une matrice communiste.

### *Un exemple de syndicalisme communiste ?*

Comment envisager le rapport du courant unitaire au communisme ? Les théories globalisantes ne rendant pas compte des variations de comportement, l'analyse mérite d'être historicisée. On pourrait d'ailleurs renverser la perspective habituelle de traitement de cette question : une des forces du parti communiste provient de sa capacité à incarner un des courants les plus vivaces du syndicalisme français : le syndicalisme de lutte, de combat. Son implantation syndicale se nourrit de ce travail de reformulation de traditions préexistantes, issues dans notre cas de la Fédération unitaire de l'enseignement.

Le syndicalisme unitaire est parfaitement compatible avec cette idéologie, aucun thème ne peut rebuter les enseignants communistes, qui fournissent de nombreux cadres au courant. La culture militante du courant ne manque d'ailleurs pas de points communs avec celle du PCF. De plus, le courant unitaire vit une quête permanente d'équilibre entre les diverses sensibilités qui le composent, dont une sensibilité qui n'adhère pas au PCF. Souvent dénoncés par les majoritaires, ces militants rejettent l'anticommunisme et n'appartiennent pas tous à la catégorie des compagnons de route. Mais en expliquant quelquefois l'existence du courant par leur volonté de travailler avec les communistes, ils placent de fait le PCF au cœur de l'identité du courant. Leur présence incite à plusieurs reprises les communistes à effacer les aspérités de leur discours. Un épisode apparaît comme un tournant vers l'affirmation de la spécificité des non communistes, notamment dans le SNES : lors du congrès fédéral de 1956, le soutien exprimé par Georges Fournial, tête de liste du courant, à l'intervention soviétique en Hongrie choque certains d'entre eux.

Le PCF, quant à lui, tente constamment de diriger les syndicats. D'autant qu'il se montre intéressé par le rôle politique autonome du syndicalisme enseignant et son originalité : la cohabitation avec des militants socialistes, dans une époque où la direction de la SFIO fuit tout contact. Cependant, il faut se défier de toute vision uniforme :

« Le communisme se donne souvent à voir comme un ensemble unifié, où les forces de cohésion dominent les différences, les inégalités et les coupures qu'il porte en lui. Sa réalité est d'une autre nature. Ce qui se découvre, ce sont des communismes dans le communisme, souvent inégaux et parfois

concurrents, soumis chacun à leur logique propre et à la logique de leurs relations mutuelles.»<sup>5</sup>

L'appareil du parti connaît de nombreuses imperfections et ne dispose pas toujours des ressources nécessaires à l'application de ses volontés. D'une part, les archives du PCF ne contiennent pas de traces d'ingérence dans la vie de la FEN-CGT jusqu'en 1953. D'autre part, ses velléités aboutissent à plusieurs déconvenues : le refus de la FEN-CGT de se saborder, l'absence de discipline de vote en témoignent. De plus, comme le SNI concentre toute son attention, les militants des autres syndicats bénéficient d'une bien plus grande liberté.

Dans la pratique, la direction du parti délègue longtemps la gestion concrète du courant à quelques dirigeants qui jouissent de sa confiance. La plupart relèvent d'un type de communistes attachés au syndicalisme, soucieux de séparer les registres syndicaux et politiques. Des désaccords entre enseignants communistes s'expriment d'ailleurs durant toute notre période. Certains militants tirent peut-être la force de rester à la FEN du fait qu'ils n'investissent pas le syndicat du rôle de promotion de l'ensemble de leur idéologie. Le parti servirait de soupape. L'autonomie importante des syndicalistes communistes s'arrête cependant à partir d'un seuil d'importance politique, quand le parti exige le respect de sa discipline.

### Unité et tendances

L'unité et l'officialisation des tendances constituent deux aspects originaux du syndicalisme enseignant. Comment s'associent-ils ?

#### *Le courant unitaire : une clé de l'unité*

Le courant unitaire détient la clé de l'unité, autant que la majorité, puisqu'il pouvait quitter la FEN et constituer un syndicat concurrent et crédible. Les majoritaires reconnaissent d'ailleurs cet effort lors du choix de l'autonomie<sup>6</sup>. La préservation de l'unité s'explique par une volonté partagée de concevoir un compromis viable à long terme. Le courant unitaire s'incline donc en 1948 devant la décision de la majorité, et résiste par la suite à la tentation de la scission. Certes, la vigueur des affrontements qui suivent cette décision et l'activité séparée des enseignants cégétistes s'apparentent à une scission virtuelle, mais ils ne franchissent pas la ligne rouge.

Quel intérêt éprouve le courant à rester une minorité ? Dans le département du Puy-de-Dôme se déroule une scission cégétiste, les enseignants de la FEN-CGT refusent de s'affilier à la section SNI autonome. Ce cas exceptionnel

---

5. HASTINGS Michel, «Le communisme saisi par l'anthropologie», *Communisme*, n° 45-46, 1er trimestre 1996, p. 103. Cette idée fournit également la trame de : DREYFUS Michel, GROppo Bruno, INGERFLOM Claudio, LEW Roland, PENNETIER Claude, PUDAL Bernard, WOLIKOW Serge (dir.), *Le siècle des communismes*, Paris, L'Atelier, 2000.

6. Éditorial d'Henri Aigueperse. *ÉL*, n° 23, 31 mars 1948.



prouve la réalité à la fois de la menace de scission du courant unitaire et du danger qu'il encourt alors de perdre une part de son influence. En effet, il conquiert sa place dans le syndicalisme enseignant à partir de la Libération. S'il connaît un essor à cette date, il manque encore en 1948 de légitimité et de cadres pour développer un syndicat conforme à ses ambitions. Les adhérents se montrent attachés prioritairement au syndicat, et se sentent moins concernés par les différents courants qui le traversent. Endosser la responsabilité de la scission à leurs yeux constitue donc une menace pour la minorité. Sa position n'est certes pas confortable, puisqu'il se résigne à un statut de spectateur, plus que d'acteur, mais la FEN lui offre un auditoire pour ses thèses. L'appel aux universitaires cégétistes lancé par la FEN-CGT justifie d'ailleurs le militantisme dans les syndicats autonomes par le besoin d'«éviter» la «dégénérescence» de leur activité: «Si nous nous replions sur nous-mêmes, entre nous nous n'aurons plus personne à connaître, et notre ardeur militante court le risque de s'étioler»<sup>7</sup>. D'autre part, les militants unitaires apprécient la puissance de la FEN comme un facteur positif, d'autant qu'elle accepte de travailler avec la CGT, contrairement à FO.

L'inclusion critique du courant unitaire dans les traditions du syndicalisme enseignant permet son unité durable.

### *L'unité au cœur du modèle FEN*

L'unité constitue-t-elle le cœur du modèle FEN? Une telle affirmation implique logiquement une place centrale pour la principale minorité dans ce modèle. Constatons qu'elle a dû se plier à des traits fondamentaux du modèle FEN, notamment sa modération. La direction de la FEN n'a guère modifié son orientation. L'unité confère en revanche à la FEN une originalité dans le paysage syndical français, que sa direction utilise avec bonheur. De plus, elle participe à la puissance de la centrale enseignante, qui lui permet de développer des services aux adhérents, justifiant en retour sa préservation. L'unité limite les phénomènes de compétition syndicale et renforce la crédibilité de l'appareil.

L'unité conforte la culture du débat de la FEN, un de ses traits caractéristiques, fruit de sa tradition syndicale. Combien de publications émanant d'une organisation évoquent-elles autant de désaccords? Les polémiques récurrentes portent autant sur les thèmes revendicatifs, l'action du syndicat, que sur des questions de portée plus générale. Ces joutes opposent des bretteurs talentueux, qui se saisissent de la moindre faille dans l'argumentation de l'adversaire. Ils connaissent parfaitement les tactiques de contournement de la discussion, de

---

7. Syndicat unique de l'Éducation nationale du Puy-de-Dôme, *Bulletin trimestriel*, n° 4, 4<sup>e</sup> trimestre 1949.

détournement vers un sujet moins gênant, de passage d'une question particulière à une valeur générale.

On explique souvent la faiblesse des syndicats par leur désunion, et inversement la puissance de la FEN par son unité. Pourtant, aujourd'hui la nouvelle donne syndicale dans l'enseignement incite à questionner la validité de cette idée : bien qu'affaiblies, deux organisations issues de la scission de 1992 de la FEN continuent de bénéficier de la « sursyndicalisation enseignante » (l'UNSA-Éducation et la FSU). Celle-ci ne peut plus s'expliquer uniquement comme la conséquence automatique de l'unité, mais aussi comme un effet de la structuration professionnelle du corps enseignant. Il faut envisager le syndicalisme à bases multiples, l'impact de la protection dont bénéficient les fonctionnaires, celui de la participation syndicale à la gestion du corps, en somme les particularités de la tradition syndicale enseignante. Si la division entraîne presque toujours un affaiblissement du syndicalisme, l'unité n'apparaît pas à l'inverse comme une condition impérative pour une forte syndicalisation.

Loin de l'« unité superficielle » dénoncée par les enseignants favorables à FO<sup>8</sup>, l'unité de la FEN autonome dépasse les clivages de tendance. Malgré les fortes divergences internes, elle bénéficie en effet d'un socle syndical commun à toutes les tendances. Des pratiques comme la participation à la gestion se retrouvent dans toutes les sections départementales, quelle que soit l'orientation de leur direction. Les tendances se retrouvent autour de thèmes fédérateurs, comme la laïcité. Si le consensus n'apparaît jamais total, il assure néanmoins des actions unanimes et la cohésion de l'organisation. La désyndicalisation qui débute dans les années 1970 concerne d'ailleurs des structures dirigées par tous les courants<sup>9</sup>. Leurs conflits passionnent surtout les militants, dont on peut estimer qu'ils ne font que cohabiter dans la FEN. Au contraire, les adhérents s'intéressent d'abord à l'action générale du syndicat. Leur attitude consolide l'unité de la FEN.

### *Le système des tendances est-il une condition de l'unité ?*

Ce livre nuance l'idée communément admise, selon laquelle l'autonomie « se payait du prix de la structuration officielle de la Fédération en tendances »<sup>10</sup>. Le compromis de 1948 ne porte pas sur les tendances, mais sur la permission de la double affiliation à la FEN-CGT. Certes, la liberté d'expression et d'organisation constitue une condition impérative du maintien de l'unité dans une période de profond antagonisme au sein du mouvement ouvrier français, qui retentit sur le syndicalisme enseignant. Les cégétistes réclament d'ailleurs vigoureusement l'application de la représentation proportionnelle à la FEN,

8. US, n° 50, 25 février 1949.

9. GIRAULT Jacques, *Instituteurs, professeurs, une culture syndicale*, op. cit., p. 186.

10. AUBERT Véronique et autres, *La forteresse enseignante*, op. cit., p. 70.

conformément aux usages en vigueur dans le SNI depuis 1946. Pourtant, le système de tendances instauré par la FEN ne répond pas à leurs attentes, et constitue même une pomme de discorde supplémentaire. En effet, il poursuit un double but. Si d'un côté, il accorde à la principale minorité une liberté suffisante pour pallier le risque d'une scission, de l'autre, il organise l'isolement de ce courant, en le privant de responsabilités et de moyens d'action.

La FEN officialise les tendances, ses statuts précisent que la moitié des membres de la commission administrative est élue sur des listes de tendances. Elle organise leur confrontation électorale à l'occasion des congrès syndicaux, avec la publication de motions contradictoires dans la presse syndicale et l'organisation de réunions de tendances dans le planning des séances. Après avoir été conçu comme une réponse pragmatique aux circonstances, ce système devient un véritable credo pour la majorité, que ses motions présentent comme la garantie de l'unité. Les tendances servent de substitut à la concurrence externe, à la division des syndicats en organisations séparées.

L'homogénéité des exécutifs représente le point le plus controversé, car elle permet d'isoler la principale minorité : on élit à la proportionnelle les structures de type parlementaire, mais celles chargées d'exécuter les décisions se composent exclusivement de représentants de la tendance majoritaire, au nom de l'efficacité. Si les tendances sont libres d'exister, elles ne bénéficient pas du même statut. En orchestrant la ségrégation des militants unitaires, la majorité signifie sa volonté de reléguer durablement une partie importante de la FEN à un statut inférieur. Les unitaires ne peuvent participer au processus d'élaboration de la stratégie syndicale. Cette exclusive se fonde sur l'idée que les désaccords sont politiques plus que syndicaux. Un travail syndical en commun relèverait alors de l'utopie. Les autonomes perdent ainsi l'occasion de syndicaliser les débats et de renforcer le consensus interne.

En réaction, depuis 1954, le discours anti-tendances revêt une fonction identitaire pour le courant unitaire. Lors de ses multiples tentatives de briser le carcan des tendances, le courant encourt le risque de perdre les sièges qu'il occupe. Ses dirigeants estiment sans doute que son influence ne se borne pas à ce critère ; il dispose d'une masse critique suffisante pour se faire entendre en toutes circonstances. Le système des tendances conçu par la FEN ne représente pas la seule formule possible. Par sa rigidité, il pousse les minoritaires à créer une contre-FEN. Cette conséquence apparaît tardivement, à cause de l'anémie électorale du courant unitaire dans les années 1950. Lorsqu'il prend la tête du SNES en 1967, l'incapacité de la majorité d'adapter son dispositif interne, en ménageant un espace de responsabilité au courant unitaire, produit mécaniquement le phénomène qu'elle dénonce avec le manifeste de 1973 : un écart grandissant entre deux FEN.

L'esprit de clan existe indépendamment des structures, mais celles-ci peuvent y contribuer. Dans ce sens, si la reconnaissance des tendances participe du maintien de l'unité de la FEN, le système instauré dans la FEN constitue un obstacle à cet objectif.

### ***Tendances et démocratie syndicale***

Le débat sur les tendances mobilise un répertoire limité d'idées et d'arguments, interchangeable par les courants en fonction des circonstances. Si l'histoire, sur une moyenne durée, attribue une conception précise de la vie interne à chaque courant, la genèse de ces représentations démontre qu'elles se construisent en une période fondatrice et ne s'imposent nullement pour l'éternité. La question des formes de la vie syndicale ne constitue pas le noyau central de l'identité de ces courants. Ceci explique les retournements de la période la plus récente (la FSU, dirigée par le courant unitaire, s'organise en tendances, alors que l'UNSA-Éducation les proscribit), retournements justifiés par des arguments identiques, mais à front renversé. On pourrait alors estimer que seules des considérations tactiques dictent les positions des directions sur ce problème, en fonction de la place occupée par les courants dans les appareils. Mais cette conclusion sous-estimerait l'importance des représentations et des traditions dans l'identité des courants. Les adhérents ne varient pas d'opinion aussi facilement que les dirigeants, les changements majeurs se produisent donc sur une longue durée. De plus, l'histoire porte en germe ces revirements. Ainsi les unitaires ne manquent pas de contradictions sur le sujet au cours de notre période, et leur discours émerge comme un point d'équilibre entre des injonctions antagoniques.

À partir de 1948, la majorité de la FEN et l'École émancipée assimilent leur système des tendances à la démocratie syndicale. Sur un plan global, la différence entre les organisations monolithiques et à tendances «recoupe celle qui existe entre modèle répressif et modèle intégratif»<sup>11</sup>. Pourtant, on constate un décalage intéressant dans les réponses de militants du SNI à une enquête effectuée à la fin des années 1970 : ils se montrent majoritairement favorables au principe des tendances tout en déplorant son application concrète. En effet, le débat syndical se sclérose ; il transforme quasiment les congrès en chambre d'enregistrement des décisions prises par les états-majors de tendance. Ces défauts proviennent de la dose de parlementarisme que ce système introduit à l'intérieur du syndicat. Notons tout de même que le pluralisme syndical induit également une proximité avec le processus politique : les élections professionnelles occupent une place déterminante dans la vie de l'organisation, l'électeur compte autant que l'adhérent.

---

11. POIRMEUR Yves, *Contribution à l'étude des tendances dans les partis et les syndicats*, op. cit., p. 133.

Les unitaires contestent ce système et proposent globalement une alternative cohérente. Ils s'appuient sur l'idée que reconnaître le pluralisme interne ne signifie pas le cristalliser. Dans le système conçu par la majorité, il s'avère obligatoire de rejoindre une tendance pour militer dans la FEN, puisqu'on ne peut postuler à une responsabilité qu'en participant à une liste de tendance. Les unitaires réclament une certaine souplesse, par l'aménagement de possibilités de dépasser les clivages de tendance. Les statuts adoptés à leur instigation par le SNI en 1946 traduisent cette notion : ils compensent la représentation proportionnelle par le panachage et par la possibilité de déposer des candidatures individuelles. Les syndiqués disposent ainsi de la possibilité de faire primer d'autres légitimités : la compétence des candidats par exemple. L'insistance unitaire sur ce thème provient d'ailleurs de la conviction de disposer des meilleurs militants.

Avec le dépôt de leurs listes par la section départementale des Bouches-du-Rhône, les unitaires esquissent des solutions concrètes. Renouant avec la tradition fédéraliste de la CGT, ils développent les actions hors tendance et préconisent des listes communes. Les autonomes, eux, persistent à y voir un « principe antidémocratique », qu'ils condamnent<sup>12</sup>. Les unitaires proposent également d'élaborer les listes et les motions dans les congrès. Ceci faciliterait la construction d'un programme commun, et en cas d'échec, les motions exprimeraient le résultat des discussions, au lieu de les anticiper. Cependant, les propositions unitaires restent cantonnées pour l'essentiel au domaine de l'utopie, par manque de relais dans les structures syndicales au cours de notre période.

### **Les rapports entre la majorité et la principale minorité**

#### *L'influence fluctuante du courant sur les positions de la FEN*

L'évaluation de l'influence du courant sur les positions de la FEN se heurte à plusieurs difficultés. D'abord, la majorité contrôle le processus décisionnel et tient à écarter toute idée d'interférence sur celui-ci. Ensuite, le statut dominé du courant dans notre période (il ne dirige des syndicats importants que jusqu'en 1948 et les autonomes disposent d'une majorité absolue) rend peu visible son action. Paul Delanoue signale ce problème dès 1948 :

« Les réunions de bureau [du SNI] sont devenues purement formelles et pour nous "minorité", elles ne sont plus qu'une simple tribune sans grande influence sur l'action ultérieure du syndicat, dans la mesure où les syndiqués de la base ne réagissent pas. »<sup>13</sup>

La stratégie constante du courant consiste justement à susciter une pression de la base, pour suppléer à l'insuffisance de ses positions dans les instances

12. *EP*, n° 9, août-septembre 1955.

13. Archives (FEN-CGT), *Unité et Action*, n° 1, juillet 1948.

syndicales. L'absence d'erreurs majeures de la majorité rend cette méthode peu efficace. En effet, elle s'informe régulièrement des *desiderata* des syndiqués, au moyen de référendums et de questionnaires aux sections départementales.

Les tentatives unitaires de contourner la FEN, en radicalisant des mouvements revendicatifs, ne réussissent que rarement, dans des secteurs périphériques comme les normaliens. Notons toutefois qu'un thème de prédilection des unitaires, la revendication de la suppression des zones de salaires<sup>14</sup>, est finalement repris à son compte par la majorité. Lors d'une prise de décision, la majorité inclut la réaction probable du courant unitaire parmi les paramètres importants. Cela ne résout pas la question pour les affaires courantes : nous ne pouvons jauger précisément cette influence indirecte. Globalement elle nous paraît restreinte sur notre période, d'autant que le courant unitaire renonce à l'arme la plus efficace : le chantage à la scission. Il pousse simplement la FEN à muscler son action syndicale. Les polémiques fréquentes que sa présence institue au sein de la FEN contrarient également toute volonté de la direction de se réfugier derrière des faux-semblants, en l'obligeant à se justifier en permanence. La contestation interne conduit donc l'ensemble de l'organisation à la transparence et à la réflexivité.

*A contrario*, son influence s'exerce beaucoup plus au cours des périodes de crise, pour les questions fondamentales. À la Libération, lorsqu'il codirige une Fédération contrainte de se renouveler profondément, des militants comme Paul Delanoue démontrent leur compétence. Celui-ci organise la transformation de la Fédération générale de l'enseignement en FEN, avec la promotion d'un compromis entre les tenants d'une disparition des syndicats nationaux au profit de la Fédération et ceux d'une primauté des syndicats nationaux. Il impulse l'idée de la création de la FCPE, concrétisée par le majoritaire Clément Durand.

En 1951, l'action du CAU, créé à l'initiative du SNES, n'aurait peut-être pas autant marqué la FEN sans le soutien de l'ensemble des militants unitaires. En effet, alors que la direction du SNI combat le CAU, les instituteurs unitaires relaient ses initiatives, bloquant toutes représailles contre le SNES.

Enfin, lors de la crise politique ouverte en 1958 par de Gaulle, la FEN ressent le poids de la minorité. Un compte-rendu de réunion du bureau fédéral résume la situation délicate des autonomes face aux tentatives de regroupement de la gauche non communiste, initiée par la Ligue des droits de l'homme : «L'appel aux communistes est impossible. Écarter les communistes ne peut être envisagé par nous étant donné notre situation.»<sup>15</sup> Le vote des élus unitaires à la CA de la FEN permet aux autonomes du SNI d'imposer, contre leurs

14. Les salaires des fonctionnaires varient en fonction du territoire dans lequel ils travaillent.

15. 2 BB 3, compte-rendu de la réunion du BF du 23 juin 1958.

propres camarades du SNES, un appel clair au « non » pour le référendum sur la constitution de la 5<sup>e</sup> République. Mais en dehors de ces circonstances exceptionnelles, la majorité évite de trancher ses différends en public, ce qui la rendrait dépendante de l'appoint des voix unitaires.

### *Une hostilité irréductible entre majorité fédérale et parti communiste*

Les conflits internes à la FEN portent-ils sur des questions syndicales ? La réponse s'avère difficile du point de vue de la majorité de la FEN. En effet, elle présente ces débats comme des controverses doctrinales, portant sur des principes très généraux. Cela témoigne de l'acceptation tacite d'une politisation du débat interne. D'autre part, les majoritaires s'opposent plus au parti communiste qu'au courant unitaire. Ils effectuent constamment l'amalgame entre ces deux réalités, même en présence de syndicalistes unitaires non-membres du parti. Le leitmotiv de l'indépendance syndicale, lié à des considérations anticommunistes, leur permet d'indiquer publiquement les choix politiques effectués par de nombreux militants unitaires. Ceci aboutit paradoxalement à un codage politique des débats syndicaux. La majorité trouve son intérêt dans cette situation. D'abord, parce que sa conception correspond plus à une indépendance d'action politique qu'à une volonté de neutralité en la matière. Le syndicalisme enseignant tire sa substance de valeurs fortes autant que du besoin de défendre des revendications concrètes. Ensuite parce que les autonomes profitent de leur adéquation avec le soutien politique de la majorité des enseignants à la SFIO et au parti radical. La peur du communisme constitue un précieux atout.

Cependant, on ne peut expliquer l'assimilation complète du courant unitaire au PCF uniquement par des préoccupations tactiques de la majorité. En effet, elle correspond à une conviction profonde, nourrie par des faits (décision du bureau politique du PCF en 1954, soutien du leader unitaire Georges Fournial à l'intervention soviétique en Hongrie...). Même dans des discussions confidentielles, les majoritaires raisonnent sur ce mode. Surtout, leurs anciens dirigeants perpétuent aujourd'hui encore cette vision de leurs adversaires, alors que de très nombreux militants d'Unité et Action ont quitté le PCF depuis longtemps. La persistance de cette grille de lecture politique témoigne du fait que la durée de vie des représentations dépasse souvent celle de leur support matériel, ce qui induit en retour des pratiques inadaptées.

Paradoxalement, malgré leur hostilité réciproque, on peut relever une série de points communs entre la FEN (ou le SNI) et le PCF. Ces deux organisations de masse vivent leur apogée dans les années 1950-1960. Elles s'appuient sur une forte discipline, un poids important des directions sur la base, un réseau d'œuvres qui crée une contre-société (laïque plus qu'enseignante dans le cas de la FEN). Elles exercent leur hégémonie sur un milieu social spécifique et déclinent toutes les deux après mai 1968. Nous assisterions alors au choc de

deux organisations que certains chercheurs ont d'ailleurs qualifiées d'institutions totales<sup>16</sup>. Cette notion provient d'Erving Goffmann, qui insiste sur les conséquences de la réclusion<sup>17</sup>. Précisons toutefois que la comparaison nous paraît critiquable : la privation de liberté apparaît comme un trait caractéristique de ce concept, alors que l'adhésion au SNI reste libre et que la majorité des instituteurs exercent leur métier dans des villages isolés de leurs collègues et s'avèrent donc perméables à leur environnement<sup>18</sup>.

Le sort parallèle de la FEN et du PCF peut s'expliquer par le processus d'individuation de la société, l'aspiration à une plus grande autonomie des adhérents. De plus, chacun éprouve de grandes difficultés à remettre en cause les éléments qui fondaient le succès passé. Cette comparaison offre une autre clé de l'hostilité affichée des dirigeants du SNI et de la FEN au PCF. L'affrontement politique qui les oppose aux enseignants communistes proviendrait aussi du caractère global du PCF, qui constituerait un obstacle à l'emprise des autonomes sur l'ensemble du corps enseignant. Le PCF, par son existence même, concurrence la direction du SNI. De surcroît, il conteste ses valeurs, notamment l'idéologie « naturelle » de ce corps : la laïcité, et un certain centralisme républicain, que les communistes affrontent sur la question du bilinguisme en Alsace.

### *Une relation qui se bloque*

Les relations entre les deux courants ressemblent à celles de certains vieux couples : chacun connaît parfaitement l'autre, peut effectuer des prévisions opératoires sur son comportement, en déceler les raisons et implications. On ne s'aime pas, mais la force et le confort de l'habitude, des points communs plus, nombreux qu'on ne pourrait le soupçonner, expliquent qu'un certain respect subsiste. Les disputes mêmes sont attendues, et constituent un registre normal de leurs relations, d'autant que chaque partenaire veille à ne jamais atteindre le point de non-retour, convaincu de son danger. Pourtant, ce couple a fini par divorcer. Comment l'expliquer ?

Constatons en préalable la validité d'une règle informelle : si le nombre de courants varie entre trois et quatre, les débats internes fondamentaux opposent deux blocs, le courant unitaire et les autres. Un vote symbolise cette bipolarisation : les partisans de FO, la majorité et l'ÉE adoptent la motion Bonissel-Valière au congrès fédéral de 1948, et se présentent sur une liste commune. Le penchant de l'École émancipée pour l'alliance avec la majorité interdit

---

16. Pour le PCF : VERDES-LEROUX Jeannine, *Au service du Parti*, op. cit. ; et pour le SNI : AUBERT Véronique, « Système professionnel et esprit de corps », op. cit.

17. GOFFMANN Erving, *Asiles. Réflexions sur les conditions sociales des maladies mentales*, Paris, Minit, 1968.

18. On peut alors comparer le PCF ou le SNI à l'Église catholique, plus qu'à un couvent, que Goffmann inclut parmi les institutions totales.



tout rééquilibrage des rapports de force internes, puisque les minorités se combattent.

Dans les années qui suivent l'autonomie de la FEN, la majorité perçoit les dividendes du choix courageux de l'unité dans un contexte de guerre froide. Elle démontre son aptitude à exercer un rôle propre dans le champ politique et social, malgré les pressions de Force ouvrière et de la SFIO. Garante de la pérennité de l'organisation, confrontée à l'offensive unitaire, la majorité en retire une légitimité supplémentaire qui explique ses succès dans les élections internes. De son côté, syndicat-tendance externe d'un autre syndicat, la FEN-CGT souffre de sa dualité, qui rend schizophrènes ses militants.

À partir de 1952, les unitaires passent d'une critique externe du modèle FEN à une critique interne. Ils effectuent deux ans plus tard un sacrifice spectaculaire, par l'abandon de toute structure de tendance et par des gestes concrets de rapprochement, en votant régulièrement pour des motions majoritaires. Mais l'attitude des autonomes correspond un peu à la célèbre formule gauloise : « Malheur aux vaincus ! » Elle n'offre pas la possibilité aux unitaires de se réinsérer dans le modèle FEN, et maintient au contraire intacte la ségrégation instituée par le système des tendances qu'elle vient de mettre en place. La majorité dénigre la métamorphose unitaire, sans tester sa sincérité. Elle estime que l'homogénéité des directions exécutives, instaurée en dépit des réticences des autonomes du SNES et du SNET, constitue désormais une partie intégrante et non négociable du fonctionnement de la FEN. En refusant de prendre au sérieux la nouvelle stratégie des unitaires, les majoritaires leur permettent de se poser en victimes et d'élargir leurs positions. Délivrées de l'hypothèque du refus des principaux aspects du modèle FEN, les listes unitaires progressent régulièrement dès la seconde moitié des années 1950.

Une logique destructrice pour l'unité de la FEN se met en marche dès cette époque, dont l'impact provient de l'ossification des pratiques et représentations syndicales dans un modèle achevé. Dans cette dialectique du refus autonome et des ouvertures unitaires, chaque tentative de rapprochement unitaire entraîne un durcissement de la position majoritaire. En 1952, la proposition de Louis Guilbert d'élaborer des listes et un programme commun à tous les courants de la FEN conforte la majorité dans son entreprise de mise à l'écart des responsables unitaires. En 1954, la disparition de la FEN-CGT et le dépôt des motions Bouches-du-Rhône, qui s'emploient à dissocier l'élection des directions d'avec la stratégie syndicale, poussent la majorité à modifier les statuts pour lier ces deux questions. La création avec quelques militants autonomes de listes hors tendance aboutit à leur exclusion du courant majoritaire, au risque pour lui de perdre les sections départementales concernées. En 1965, le vote de la motion d'orientation autonome par les unitaires du SNI déclenche une campagne de la majorité, qui soupçonne une manœuvre.

Loin de tenir compte des progrès unitaires et d'infléchir ce refus de tout compromis, les majoritaires réagissent en allant encore plus loin dans ce sens. Ainsi, la perte de la majorité dans le SNES en 1967, au lieu d'offrir l'occasion d'abandonner le principe de l'homogénéité du bureau fédéral, aboutit à une transformation de son rôle. Le bureau fédéral n'émane plus des syndicats nationaux, il devient l'organe d'exécution fédérale d'une ligne syndicale. En retour, ce changement provoque la méfiance des syndiqués du SNES, qui ont le sentiment d'une subordination de la FEN au SNI. Le courant unitaire connaît une vigueur nouvelle parce qu'il apparaît comme plus ouvert et plus souple. Il transforme sa faiblesse initiale (identité un peu floue, fortes contradictions internes) en force à partir du moment où il montre aux syndiqués sa capacité d'adaptation. Devenu un dogme, le système des tendances adopté par la majorité fédérale affaiblit sa position dans les années 1950 et 1960 et suscite l'émergence d'une contre-FEN.

L'antagonisme croissant entre les deux FEN explique la scission de 1992. Ce choc terrible a aussi libéré les énergies, remis en mouvement le syndicalisme enseignant. Les réformistes sont ceux qui ont le plus modifié leurs pratiques, en créant un embryon de confédération (l'UNSA), en rassemblant instituteurs et professeurs dans le Syndicat des enseignants, en interdisant les tendances, etc. Les unitaires ont également innové, en acceptant les conditions posées par l'École émancipée pour les rejoindre dans la FSU (et notamment en renonçant à diriger seuls une fédération dans laquelle ils recueillent pourtant 70% des voix), et aussi en renouvelant leur image, leur rapport aux syndiqués. Si le succès de la FSU provient de cette nouveauté, il illustre tout autant sa capacité à perpétuer en bonne partie un modèle FEN qu'il critiquait auparavant : syndicats par profession, fédération impuissante devant les conflits entre le SNES et le syndicat des instituteurs SNUipp, acceptation des tendances, autonomie, volonté de constituer l'interlocuteur principal du ministère. On ne pouvait mieux démontrer leur filiation commune et la longévité des traditions du syndicalisme enseignant !